

Cellule des acteurs économiques - Réunion du 9 septembre 2021

1. Certaines entreprises ont proposé de réaliser en leur sein des campagnes :
 - Soit de test Covid sur place
 - Soit de vaccination dans une zone géographique regroupant plusieurs entreprises afin de faciliter la campagne de vaccination et de désengorger les vaccindromes
 - A ce jour, il ne semble pas que les médecins ou infirmiers soient habilités à réaliser des tests (habilitation par arrêté du gouvernement) et pour l'instant les tests sont réservés aux personnes présentant des symptômes.
 - Sur la vaccination, il faudra solliciter le SMIT et la DASS
2. Sur le texte de la vaccination obligatoire
 - Le Gouvernement va prendre l'attache du Cabinet de M. Slamet et de la DASS pour savoir quand les arrêtés d'application sont prévus
3. Problèmes de personnel bloqué sur Maré :
 - Ce sujet a été évoqué au sein du gouvernement. La cellule transport du Cabinet de M. Tyuienon est en train d'organiser un pont aérien ou maritime pour le rapatriement de ces salariés
4. Sur l'arrêté relatif à la réglementation des prix des produits geste barrière
 - Un arrêté du gouvernement est sorti reprenant les mêmes prix que lors du dernier confinement. La DAE réalise une enquête pour réajuster les prix en fonction des données qu'elle aura pu recueillir.
5. Sur les aides :
 - Le texte sur les aides (chômage partiel, cotisations sociales ..) est en cours d'élaboration, chapeauté par la DTE. Il devrait être prêt pour la semaine prochaine.
6. Sur les salariés bloqués à l'extérieur du territoire :
 - A ce jour, aucune information sur une éventuelle reprise des vols et sur d'éventuelles aides pour les personnes bloquées en France
7. Sur les activités essentielles :

Il a été signalé que certains commerces « profitaient » de vendre quelques produits essentiels pour ouvrir alors même que leur activité principale ne le permet pas. Le sujet de la distorsion de concurrence est abordé. Le Syndicat des commerçants

souhaite que l'ouverture des commerces se base sur le code APE déclaré en tant qu'activité principale.

- Le gouvernement a abordé ce sujet. La DAE va effectuer des contrôles dans les commerces. Il faut préciser que compte tenu de la situation sanitaire et de la forte circulation du virus en NC, la position du gouvernement sera plus propice à durcir les restrictions qu'à les ouvrir.

8. Sur les activités liées à l'évènementiel :

Ces entreprises sont durement impactées par le confinement, la période de fin d'année étant chargée en événements. Elles souhaitent avoir des informations sur la mise en place éventuelle d'un pass sanitaire qui permettrait de travailler à nouveau

- Le gouvernement précise que ce confinement de 15 jours va permettre d'évaluer l'étendue de la situation sanitaire et que le pass sanitaire n'est pas encore d'actualité.

9. Ouverture des débits OPT :

- Ce sujet est traité par M. Lecourieux en tant que Président du CA de l'OPT. La demande a été faite.

10. Sur la situation des agences de voyage (voir CR précédent) :

- La révision de la Loi de Pays va être étudiée par le Cabinet Tyuionon.
- Le gouvernement a bien noté que les agences de voyage pouvaient aider par le biais de leurs salariés à la gestion aérienne.

Pour compléter ce CR, voici un lien annonçant un renforcement des aides de l'Etat :

<https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Actualites/Espace-presse/Communiqués-de-presse/2021/Covid-19-Etat-d-urgence-sanitaire-Aides-renforcees-pour-les-entreprises-caledoniennes>